

**Association Intercommunale
Scolaire de l'Esplanade
(AISE)
Conseil Intercommunal**

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL INTERCOMMUNAL
DE L'AISE DU MERCREDI 30 AVRIL 2015
A LA SALLE MONT-BLANC A LE VAUD**

Monsieur Antoine Nicolas, Président, ouvre la séance à 20h05. Il salue l'assemblée ainsi que la presse et remercie les membres pour leur présence. Il remercie la Commune de Le Vaud pour son accueil et annonce que cette séance est enregistrée.

Ordre du jour de la séance

1. Appel et assermentation.
2. Approbation du procès-verbal du 27 novembre 2014.
3. Communications du bureau.
4. Communications du Comité de Direction.
5. Préavis du Comité de Direction sur les comptes 2014 – Préavis N°01/2015.
6. Préavis du Comité de Direction sur la gestion de l'année 2014 – Préavis N°02/2015.
7. Approbation du rapport d'activités 2014 du Conseil d'Etablissement de l'Esplanade.
8. Divers et propositions individuelles.

Point 1 **Appel : 22 présents (après assermentation) et 5 excusés.**

Le quorum est atteint, la séance peut avoir lieu.

Assermentation:

Le Président procède à l'assermentation de Madame Caroline Pralong, nouveau membre pour la Commune de Saint-George qui a atteint un nombre d'habitants de plus de 700.

Madame Caroline Pralong entre en fonction immédiatement sous les applaudissements de l'assemblée.

Point 2 Pièce 138 Approbation du procès-verbal du 27 novembre 2014

Monsieur Didier Lohri souhaite en page N°3, point N°5, paragraphe N°2 modifier la phrase de la manière suivante :

Madame Antonella Salamin répond au nom de la commission de gestion et des finances que le total des charges supplémentaires pour la Commune de Bassins se monterait à environ CHF 60'000.-.

Répartition des charges pour une location telles que calculées par ladite commission (en CHF).

Monsieur Didier Lohri souhaite en page N°3, point N°5, paragraphe N°6 modifier la phrase de la manière suivante : Monsieur Didier Lohri demande à la commission des constructions scolaires si toutes les normes sont respectées telle que la hauteur des éléments modulaires proposés dans ce préavis.

Monsieur Didier Lohri souhaite en page N°4, point N°5, paragraphe N°6 modifier la phrase de la manière suivante : Madame Antonella Salamin annonce au nom de la commission de gestion et des finances que les charges pour les Communes seraient beaucoup moins élevées si l'AISE pouvait acheter ces bâtiments.

Répartition des charges pour un achat telles que calculées par la commission de gestion et des finances (en CHF).

Ces modifications enregistrées, le procès-verbal est accepté à la majorité moins deux abstentions.

Le Président remercie la secrétaire pour son travail.

Point 3 Communications du bureau

Pas de communications.

Point 4 Communications du Comité de Direction

Madame Claudine Vanat-Gachet, Présidente

Mme Vanat-Gachet donne quelques précisions sur l'organisation des transports et des restaurants scolaires de l'AISE.

Le taux d'intérêt pour la nouvelle école de Le Vaud n'est pas encore connu.

Madame Vanat-Gachet parle des dossiers en cours pour l'année 2015.

Monsieur Jean-Jacques Nicolet

La construction de la nouvelle école, sur le site scolaire de Le Vaud, a commencé. Suite au marché public, l'entreprise ERNE a été choisie par l'AISE. Actuellement, le budget est largement respecté. Le 31 juillet 2015 le bâtiment sera livré.

Madame Muriel Rosselet

L'harmonisation des cantines aura lieu à la rentrée scolaire 2015-2016. Une séance d'information sera organisée le mercredi 10 juin 2015 à 20h00 au restaurant scolaire de Begnins séance à laquelle seront conviés les

responsables des cantines ainsi que toutes les personnes concernées par les cantines des différents villages.

Les Communes ne doivent pas prendre de préinscriptions aux restaurants scolaires, toutes les informations seront envoyées aux parents durant l'été.

Monsieur Laurent Vukasovic

Monsieur Vukasovic présente le travail effectué par le CoDir sur la démographie des Communes membres.

Madame Anne Stiefel

L'AISE n'organise pas de transports vers les UAPE et n'a donc pas de politique des transports. Pour rappel, les transports sont organisés par l'AISE depuis les écoles jusqu'aux villages de domicile des élèves.

Point 5

Préavis du Comité de Direction sur les comptes 2014- Préavis N° 01/2015.

Pièce 139 Rapport du Comité de Direction chargé de l'étude du préavis n° 01/2015 par Madame Claudine Vanat-Gachet

le CoDir demande au Conseil intercommunal d'accepter les comptes de l'exercice 2014 tels que présentés et en donner décharge au CoDir et au boursier de l'Association.

Pièce 140 Lecture du rapport de la commission de gestion et des finances sur le préavis n° 01/2015 par Monsieur Etienne Bovy.

qui propose au Conseil intercommunal : d'accepter les comptes de l'année 2014 tels que présentés, d'en donner décharge au CoDir et au boursier de l'AISE et d'en donner décharge à la Commission de gestion et des finances.

Discussions et remarques :

Monsieur Didier Lohri constate que les comptes ne présentent aucun montant pour la location de la « maison jaune » en 2014. Il rappelle que des élèves de 8H fréquentent le restaurant ce scolaire de Begnins.

Monsieur Joseph Delort explique que la somme de CHF 32'000.00, pour le mobilier du restaurant scolaire de Begnins, n'a pas été prélevé dans le fond de renouvellement de mobilier et cela est un oubli.

Monsieur Didier Lohri répond que le fonds de renouvellement doit être utilisé pour l'achat du mobilier scolaire et non pour l'achat de mobilier pour les restaurants scolaires.

Mme Claudine Vanat-Gachet rappelle que l'autonomie budgétaire de l'AISE est de CHF 30'000.-.

Monsieur Didier Lohri pense qu'il est nécessaire d'imputer les vacations du CoDir à chaque Dicastère.

Conclusion

- Vu le présent préavis du CoDir n°01/2015 du 20 avril 2015 ;

- ouï les conclusions du rapport de la commission de gestion et des finances ;
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour.

Le Conseil Intercommunal décide à la majorité moins 2 non d'accepter les comptes de l'exercice 2014 tels que présentés et d'en donner décharge au Comité de Direction et au boursier de l'Association.

Point 6 Préavis du Comité de Direction sur la gestion de l'année 2014- Préavis N° 02/2015.

Pièce 145 Rapport du Comité de Direction chargé de l'étude du préavis n° 02/2015 par Madame Claudine Vanat-Gachet

le CoDir demande au Conseil intercommunal de donner décharge au CoDir pour sa gestion de l'année 2014.

Pièce 146 Lecture du rapport de la commission de gestion et des finances sur le préavis n° 02/2015 par Monsieur Etienne Bovy,

qui propose au Conseil intercommunal de donner décharge au CoDir pour sa gestion de l'année 2014.

Discussions et remarques :

Monsieur Didier Lohri demande si, à la rentrée scolaire 2016-2017, il y aura bien 21 classes à Le Vaud ?

Madame Chantal Landeiro répond que Le Vaud compte actuellement 6 classes conventionnées. L'AISE fournira 8 classes modulaires dès la rentrée scolaire 2014-2015. L'AISE devrait fournir 18 classes à Le Vaud mais la DGEO et la Direction des écoles ont accepté une phase de transition jusqu'à ce que la Commune de Le Vaud termine sa nouvelle construction en dure de 6 nouvelles salles de classes. La salle de gymnastique devrait être finalisée au printemps 2016 ce qui décale légèrement la transformation de la salle de gymnastique.

Le Président passe au vote du préavis :

Conclusion

- Vu le présent préavis du CoDir n°02/2015;
- ouï les conclusions du rapport de la commission de gestion et des finances ;
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour.

Le Conseil Intercommunal décide à la majorité moins 2 non et 1 abstention de donner décharge au CoDir pour sa gestion de l'année 2014.

Point 7 Pièce 147 Approbation du rapport d'activités 2014 du Conseil d'Etablissement de l'Esplanade

Tous les membres ont reçu ce rapport par courrier.

La parole n'est pas demandée.

Le Président annonce que les élèves abîment les escaliers des bâtiments scolaires avec des trottinettes. Il propose au Conseil d'Etablissement de l'Esplanade d'aborder de ce problème lors d'une prochaine séance.

Le Conseil Intercommunal décide à la majorité moins 3 abstentions d'approuver le rapport d'activités du Conseil d'Etablissement pour l'année 2014.

Point 8

Divers et propositions individuelles

Madame Chantal Binetti remercie le CoDir pour son travail et la clarté des documents envoyés au Conseil Intercommunal.

Lors du prochain Conseil Intercommunal, Monsieur Didier Lohri souhaiterait connaître comment les charges d'entretien des 8 nouvelles classes de Le Vaud seront réparties.

Monsieur Etienne Bovy rappelle que, lors du Conseil Intercommunal du 27 novembre 2014, les calculs et tableaux présentés dans le préavis proposaient un achat sur une durée de 30 ans. Le CoDir doit en tenir compte car la commission de gestion et des finances pourrait ne pas suivre le CoDir si cette condition n'est pas respectée.

Monsieur Joseph Delort confirme que l'AISE respectera l'emprunt sur une durée de 30 ans.

Madame Chantal Landeiro remercie tous les Conseillers Intercommunaux pour leur présence ce soir à Le Vaud et un verre de l'amitié est offert.

Séance levée à 22h10.

Le Président :

Antoine Nicolas



La Secrétaire :

Vanessa Wicht